

100

RESILIENT

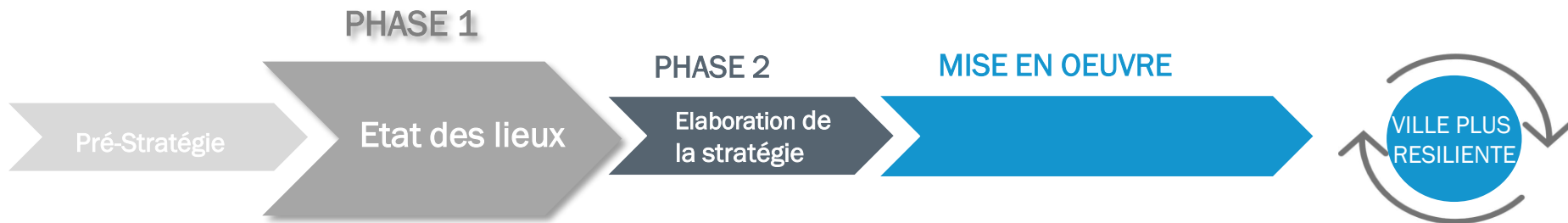
CITIES

MAIRIE DE PARIS



## LA RÉDUCTION DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET SES MULTIPLES BÉNÉFICES





## Phase 1 : État des lieux



Evaluation préliminaire de la résilience parisienne

Octobre 2016

Un total de 804 partenaires impliqués, 6 enjeux clés identifiés :



Les inégalités et l'exclusion sociale systémique



La gouvernance



La pollution de l'air et le droit à la santé



Une nouvelle approche du fleuve



La résilience climatique



Attaques terroristes et résilience citoyenne

# LES COÛTS EXTERNES DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE À PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE PAR AN

En millions d'euros par an

## ACCIDENTS

Décès



▶ 150€m  
▶ 1 000€m

Blessés



▶ 733€m  
▶ 2 300€m

Dégâts matériels des accidents corporels & non-corporels



▶ 1 030€m  
▶ 3 090€m

## POLLUTION DE L'AIR

Impacts sanitaires



▶ 182-1 178€m  
▶ 1 405-5 243€m

Dommmages aux écosystèmes



Perte de biodiversité  
Perte de rendements agricoles

Dommmages au bâti



Érosion accélérée, perte de transparence du verre, coût de nettoyage et restauration

## BRUIT



- Stress
- Troubles du sommeil et de l'apprentissage
- Maladies cardio-vasculaires



▶ 841€m  
▶ 6 100€m

# LES COÛTS EXTERNES DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE À PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE PAR AN

En millions d'euros par an

## CHANGEMENT CLIMATIQUE



1/3 des  
émissions  
de GES

A Paris et en Ile-de-France

Hausse des **températures** moyennes

Augmentation de l'occurrence  
d'**événements météorologiques  
extrêmes**

Instabilité des **écosystèmes**

## CONGESTION URBAINE



- Perte de temps productif
- Carburant gaspillé
- Retards de livraison

## COÛTS TOTAUX PAR AN



IDF

14 000 – 17 800€m

1 100 - 1 500€ par habitant



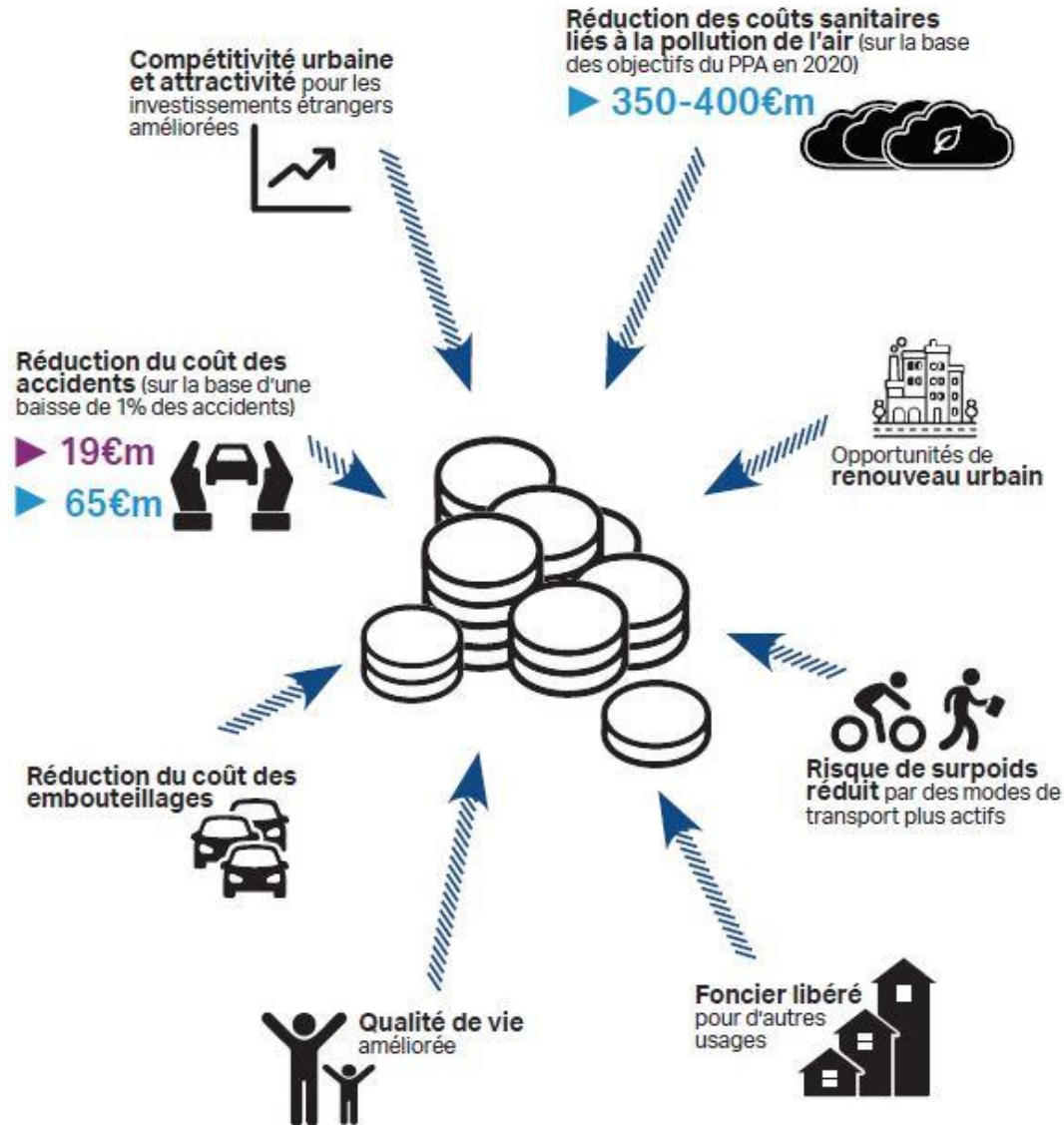
Paris

2 900 – 4 500€m

1 300 - 2 000€ par habitant

# LES BÉNÉFICES D'UNE CIRCULATION ROUTIÈRE RÉDUITE

En millions d'euros par an





# Stratégie de Résilience de Paris

FLUCTUAT NEC MERGITUR



# Plan d'actions

## Pilier 1

Une ville inclusive et solidaire, qui s'appuie sur ses habitants pour renforcer sa résilience

## Pilier 2

Une ville construite et aménagée pour s'adapter aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle

## Pilier 3

Une ville en transition qui mobilise l'intelligence collective, adapte son fonctionnement, et coopère avec les autres territoires



# Action 9



## Systematiser les interventions temporaires et à petite échelle pour animer, imaginer et transformer les espaces urbains avec les habitants

L'urbanisme tactique est une façon de concevoir la ville qui privilégie le local, le temporaire, et permet aux citoyens d'agir sur leur environnement proche, d'expérimenter. Il implique l'activation des espaces urbains sur le court-terme, tout en préfigurant des projets de transformation urbaine sur le long-terme. Il prend tout son sens dans une ville dense, où les espaces ouverts manquent et où l'intendance la gestion de l'espace public est un enjeu de bien-être et de cohésion sociale.

La Ville évaluera l'impact et le modèle des chantiers participatifs menés avec et par les habitants : square de la porte de Vanves, Petite Ceinture Ferroviaire, Sept Places. Grâce à ces premières expériences, elle

développera un programme d'aménagement urbain grâce à des interventions à petite échelle, basé sur les volontés exprimées par les habitants et sur un catalogue de solutions à destination des directions opérationnelles et des mairies d'arrondissement, comprenant des outils "tactiques" (événementiel, occupation temporaire, mobilier urbain temporaire), précisant les barrières éventuelles, les contraintes et les opportunités. Elle prévoit de mobiliser ces ressources afin de préfigurer la transformation du boulevard périphérique, des espaces adjacents et des portes de Paris. Les habitants des communes voisines seront invités à participer.



# Action 14



## Engager la mutation du boulevard périphérique et du réseau autoroutier de l'agglomération

La Ville propose d'engager la transformation du boulevard périphérique et des autoroutes qui y mènent. Celle-ci s'appuiera en premier lieu sur la participation habitante (voir action n°9) dans toutes les communes concernées, dans le cadre d'un processus participatif et inclusif de long terme. La bonne gouvernance territoriale de la transition est une priorité : le Forum Métropolitain du Grand Paris (FMGP) consacré aux mobilités et à l'évolution du réseau magistral et des autoroutes de la métropole poursuit cet objectif. En associant l'ensemble des collectivités de l'agglomération parisienne, la Région et la Métropole du Grand Paris, le travail du FMGP permettra de partager entre tous les acteurs, publics, associatifs et privés, les projets et enjeux de la mobilité au sein de l'agglomération à l'horizon 2030 (développement des mobilités actives, marche et vélo, plan de circulation, intermodalité et insertion des gares du Grand Paris Express, véhicules partagés, transports autonomes...). Il proposera un livre blanc, base d'un éventuel concours international pluridisciplinaire (architectes, paysagistes, expertes en mobilité, démographes) sur le devenir du boulevard périphérique pris dans son ensemble, et de ses radiales jusqu'à l'A86 ainsi que de leur insertion dans les territoires de la Métropole.

### Inspiration : Séoul, Corée

Cheonggyecheon est une promenade urbaine de près de 6 km au centre de la ville. C'est le nom d'une rivière qui a été recouverte dans les années 1960 d'une voie express surélevée. En 2005, la Ville de Séoul a initié la destruction de l'infrastructure routière pour dévoiler le cours d'eau que les années d'incurie avaient presque asséché. Cheonggyecheon est aujourd'hui un espace public de détente et de loisirs prisé des habitants et les touristes.





# Action 33



## Définir un pacte de coopération territoriale avec les municipalités périurbaines et rurales, autour d'intérêts communs et d'actions partenariales

8 millions de repas sont consommés chaque jour à Paris. Renforcer l'indépendance, l'autonomie et la résilience du système alimentaire est une priorité pour les années à venir, en diversifiant et rapprochant les filières d'approvisionnement, notamment par le biais de nouveaux partenariats avec les territoires ruraux. Il est également nécessaire pour garantir l'approvisionnement de faciliter les échanges entre les services de gestion de crise des collectivités et des opérateurs, les distributeurs ainsi que l'Etat quant au partage d'information, notamment sur les stocks, les filières, les impacts liés au transport. 36% des émissions de gaz à effets de serre sont issus de l'alimentation en France, du fait de l'indépendance des territoires à des circuits longs d'approvisionnement. Ainsi, Paris s'est engagée dans la construction d'une stratégie alimentaire territoriale, afin de se doter

d'un système alimentaire durable, inclusif et résilient, sûr et diversifié pour tous.

Cette stratégie, en cours d'élaboration, associe les acteurs de l'alimentation à toutes les échelles: distributeurs, transformateurs, commerçants, agriculteurs, etc. Elle proposera d'élaborer un plan partenarial spécifique d'approvisionnement en cas de crue majeure, qui pourra ensuite être décliné pour d'autres types de crises. Elle intégrera l'ambition fixée de consolider le modèle de l'agriculture urbaine et de proximité, et d'explorer de nouvelles façon de produire en ville. Véritable opportunité pour tisser des liens entre urbains et ruraux, cette stratégie sera un élément clé du travail à mener globalement avec les communes rurales (voir action n°31).



# Action 34



## Réaliser une étude multi-acteurs du potentiel de création de centres de coworking et d'échanges d'emplois à l'échelle de l'agglomération

Les outils technologiques offrent de nouvelles solutions, permettant de se déplacer moins et de diminuer ainsi les pollutions liés aux déplacements. Une étude réalisée dans le cadre du plan de déplacements de l'administration parisienne a montré que 10 000 des 50 000 salariés de la collectivité pouvaient potentiellement travailler à distance une partie de la semaine.

L'objectif est de diminuer de 30 % le nombre de déplacements pendulaires à l'échelle de l'agglomération d'ici 2030 grâce au télétravail et coworking, dans une logique de solidarité territoriale permettant de libérer les franciliens de déplacements contraints et de participer à la revitalisation de l'économie locale des territoires de la région parisienne. Une étude sera lancée en 2018 en lien avec les grandes entreprises et administrations pour identifier et caractériser les besoins en matière d'espaces de coworking, l'impact du développement du télétravail sur le trafic routier, la qualité de vie et la santé, ainsi que les dimensions financières.

